

**PROVINCE DE QUÉBEC**39<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 1<sup>ER</sup> MARS 2010**

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 1<sup>er</sup> mars 2010*

Aujourd'hui, à onze heures trente minutes, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner le projet de loi suivant:

n<sup>o</sup> 76 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administrateur du Québec.